



# Assemblée générale

Distr. limitée  
11 avril 2019  
Français  
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité juridique  
Cinquante-huitième session  
Vienne, 1<sup>er</sup>-12 avril 2019

## Projet de rapport

### **XIV. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité juridique**

1. Conformément à la résolution [73/91](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné, en tant que question ordinaire inscrite à l'ordre du jour, le point 15 intitulé « Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité juridique ». Au titre de ce point, il a également examiné les questions relatives à l'organisation des travaux.
2. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre du point 15 de l'ordre du jour : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, États-Unis, Fédération de Russie, France, Grèce, Iran (République islamique d'), Japon, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni et Tchéquie. Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont également été faites par des représentantes et représentants d'autres États membres.
3. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants :
  - a) Note du Secrétariat contenant un inventaire des questions soulevées, par catégories, sur la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires ([A/AC.105/C.1/L.377](#)) ;
  - b) Document de travail présenté la Belgique et la Grèce contenant une proposition concernant les méthodes et un plan de travail pour le nouveau groupe de travail sur les aspects juridiques de l'exploration, l'utilisation et l'exploitation des ressources spatiales ([A/AC.105/C.2/2019/CRP.26](#)).
4. Les membres du Sous-Comité sont convenus de proposer au Comité d'inscrire les points suivants à l'ordre du jour de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité :

#### *Points ordinaires*

1. Adoption de l'ordre du jour.



2. Élection à la présidence.
3. Déclaration de la présidence.
4. Débat général.
5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace.
6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.
7. Questions relatives :
  - a) À la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ;
  - b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.
8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace.

*Points/thèmes de discussion distincts*

10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et d'assainissement de l'espace, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique.
11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique.
12. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial.
13. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites.
14. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales.

*Nouveaux points*

15. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la soixantième session du Sous-Comité juridique.
5. Le Sous-Comité a rappelé qu'à sa soixante et unième session, en 2018, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait approuvé le plan de travail pluriannuel sur sa gouvernance et ses méthodes de travail ainsi que sur celles de ses organes subsidiaires.
  6. Le Sous-Comité a noté que, conformément au plan de travail pluriannuel, le Sous-Comité scientifique et technique avait examiné la note du Secrétariat sur la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires à sa cinquante-sixième session, tenue du 11 au 22 février 2019 (A/AC.105/C.1/L.377). Le Sous-Comité juridique a pris note de la liste indicative de propositions sur la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires faites à cette session (A/AC.105/1202, annexe I, appendice).
  7. Conformément au plan de travail pluriannuel, le Sous-Comité juridique a poursuivi l'examen de la gouvernance et des méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires et noté qu'il avait été convenu de recommander au Comité de télécharger, à titre volontaire, sur la page Web de la session du site du Secrétariat consacrée au Bureau des affaires spatiales, les déclarations prononcées par les délégations.

8. Le Sous-Comité a pris note d'une proposition supplémentaire concernant la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires tendant à prier le Secrétariat d'inviter les États Membres de l'Organisation des Nations Unies a) à lui communiquer des informations sur l'ampleur actuelle de leurs activités spatiales et leurs projets en la matière ; b) à indiquer s'ils sont parties ou non au cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ; et c) à indiquer s'ils sont membres ou non du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ou envisagent de le devenir. Les membres du Sous-Comité sont convenus que l'examen de ces questions se poursuivrait à la soixante-deuxième session du Comité qui aurait lieu en 2019.

9. Le Sous-Comité a félicité le Secrétariat de la souplesse dont il avait fait preuve dans la planification du point 15 de l'ordre du jour à sa session en cours, moyennant quoi il avait été possible de progresser dans l'examen du point et d'utiliser efficacement les services d'interprétation mis à disposition. Le Sous-Comité a également félicité le Secrétariat d'avoir communiqué le calendrier des réunions des groupes de travail avant la session.

10. Le Sous-Comité a noté que le Secrétariat tenait des consultations avec le Service de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Vienne sur les mesures qui pourraient être prises pour améliorer l'administration et la logistique des sessions du Comité et de ses Sous-Comités, ainsi qu'avec les secrétariats des autres organes intergouvernementaux présents à Vienne concernant leurs pratiques et méthodes de travail en la matière. Dans la mesure du possible, le Secrétariat ferait rapport au Comité des progrès de ces consultations à sa soixante-deuxième session, en 2019, dans le cadre des travaux menés au titre du présent plan de travail pluriannuel.

11. Le Sous-Comité a décidé qu'au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales », les consultations informelles prévues se tiendraient à sa cinquante-neuvième session, en 2020. Elles devraient bénéficier de services d'interprétation dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies et être coordonnées par un animateur ou une animatrice, qui serait désigné(e) par la Belgique et la Grèce à la soixante-deuxième session du Comité, en 2019.

12. Le Sous-Comité a également décidé que ces consultations devraient être l'occasion d'un vaste échange de vues sur les délibérations à venir sur l'exploration, l'exploitation et l'utilisation des ressources spatiales, y compris sur l'éventuelle constitution d'un groupe de travail au titre du point de l'ordre du jour correspondant, en tenant compte d'une éventuelle future coordination avec le Sous-Comité scientifique et technique, selon que de besoin.

13. Le Sous-Comité a noté que la Belgique et la Grèce soumettraient une proposition révisée concernant la création d'un groupe de travail au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiale » en vue de son examen à la cinquante-neuvième session du Sous-Comité. Il a encouragé ces deux délégations à mener des consultations avec les délégations intéressées en marge de la soixante-deuxième session du Comité.

14. Le Sous-Comité a pris note de la proposition de la délégation égyptienne d'inscrire un nouveau point à l'ordre du jour du Sous-Comité, qui serait intitulé « Culture de l'espace : une nouvelle ère pour la civilisation ». Au titre de ce point, un échange de vues pourrait avoir lieu sur les moyens de faire en sorte qu'une future civilisation que l'humanité établirait dans l'espace soit fondée sur une culture de l'éthique et des principes moraux, et que les caractéristiques négatives de la civilisation humaine vivant actuellement sur la Terre ne soient pas transmises à la nouvelle génération de l'espace. Le Sous-Comité a prié la délégation de lui soumettre une proposition écrite à sa cinquante-neuvième session.

15. Les membres du Sous-Comité sont convenus que l'IISL et l'ECSL devraient à nouveau être invités à organiser un colloque, qui se tiendrait pendant la cinquante-neuvième session du Sous-Comité, en tenant compte de la nécessité d'une répartition géographique équitable et d'une représentation équilibrée des genres parmi les participants afin qu'un large éventail d'opinions puisse s'y exprimer, et que les organisateurs devraient chercher à coopérer à cette fin avec d'autres organismes universitaires concernés.

16. Le Sous-Comité a noté que sa cinquante-neuvième session se tiendrait en principe du 23 mars au 3 avril 2020.

---